

Appel à candidature

Délégué général

Les directeurs diocésains de l'Enseignement catholique d'Auvergne-Rhône-Alpes recherchent leur délégué général du Comité Régional de l'Enseignement catholique – C.R.E.C. pour la rentrée scolaire 2023.

639 écoles et 221 collèges, plus de 209 000 élèves
175 lycées, plus de 70 000 élèves
Plus de 6 000 apprentis
12 diocèses

Mission

Par délégation, le délégué général prépare et suit les dossiers concernant :

- La promotion de l'Enseignement catholique en Auvergne-Rhône-Alpes ;
- La participation à la programmation de la carte des formations initiales, continues, en alternance ou en apprentissage ;
- La négociation des financements avec le Conseil régional (forfaits, subventions d'investissement),
- Le suivi et la gestion des dossiers liés aux transports scolaires en lien avec le Conseil régional et les autorités organisatrices de la mobilité.

Il prépare les rencontres du Directoire des directeurs diocésains (8 réunions/an).

Il prépare et contribue à l'animation des réunions du Comité régional de l'Enseignement catholique (4/an, 20 membres).

Liens hiérarchiques et fonctionnels

Le délégué général rend compte au Président du CREC validé par l'évêque référent des évêques des provinces ecclésiastiques en Auvergne-Rhône-Alpes.

Il participe au Directoire des directeurs diocésains et travaille étroitement avec eux et leurs équipes.

Compétences attendues

- Connaissance du milieu de l'éducation et de l'Église, capacité d'analyse et d'adaptation
- Qualité d'écoute, de prise de distance et de gestion de la contradiction
- Capacité à coopérer et à faire autorité dans un environnement complexe, à développer une vision et à influencer sur les décisions dans le respect des responsabilités de ses interlocuteurs
- Bonne maîtrise des outils informatiques
- Autonomie dans le travail
- Capacité à se mettre au service et à rendre compte.

Conditions

Contrat à durée indéterminée.

Lieu de travail : bureaux du Crec, 4 rue de l'Oratoire 69300 Caluire et Cuire

Déplacements à prévoir en région

Poste en autonomie sur le plan administratif et qui nécessite une nécessaire et grande discrétion et de la diplomatie.

Les candidatures sont à adresser, **le 20 mars 2023, dernier délai.**

- Par voie postale :

COMITE REGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE AUVERGNE-RHONE-ALPES

Monsieur Nicolas CARLIER - Président du CREC

4, rue de l'Oratoire

69300 CALUIRE ET CUIRE CEDEX

OU

- Par voie électronique :

M. Nicolas CARLIER - Président du CREC

A l'adresse électronique suivante : president.crec.aura@gmail.com

Principaux Dossiers

Objectifs

à garantir ou auxquels contribuer

Relations avec le Conseil régional : ⌚ 50 % • Préparation et participation aux réunions, groupes de travail liés à l'actualisation des forfaits d'externat, aux subventions d'investissement, transports scolaires, orientation/insertion professionnelle • Préparation des supports, tableaux de bord... liées au suivi des demandes de subventions d'investissement, • Suivi des votes en commissions permanentes et mises à jour des tableaux de bord, communication aux directions diocésaines et aux chefs d'établissement, en lien avec les services de la Région • Accompagnement des chefs d'établissement dans les l'appropriation des procédures proposées par la Région : subventions, actions éducatives (manuels scolaires, bourses...), actions conjoncturelles (crise sanitaire, sobriété énergétique...) • Transports scolaires : suivi des dossiers et actions liées aux transports scolaires, lien avec la Direction Mobilité de la Région • Relations avec les élus et les services	✓ En lien avec le Président du CREC, les secrétaires généraux de CAEC, les responsables de commissions : - Garantir une représentation de L'Enseignement catholique dans une politique régionale - Garantir un financement public juste et bien réparti entre les lycées
Lycées (enseignement scolaire et supérieur) : ⌚ 5 % • Participation aux réunions liées à l'élaboration de la carte des formations avec les CAEC, en lien avec les instances académiques et régionales • Suivi des dossiers de demandes de subventions en lien avec les décisions prises lors de ces réunions	✓ En lien avec le Président du CREC et le Directeur diocésain, en charge du dossier : - Être garant du process d'élaboration et des arbitrages
Apprentissage : ⌚ 15 % • Membre du bureau du Conseil d'Administration du CFA AKTEAP • Participation aux réunions institutionnelles et aux groupes de travail du CFA AKTEAP	✓ Faire valoir la représentation du CREC au sein de la structure
Animation, Groupes de travail : ⌚ 15 % • Animation de groupes de travail régionaux (transports scolaires, prospective, échanges de pratiques...) • Collaboration avec les équipes diocésaines	✓ Participer à garantir l'animation institutionnelle régionale : répondre aux besoins en développant une culture régionale, dans un esprit de mutualisation des moyens et des bonnes pratiques ✓ Contribuer à la réflexion et à l'innovation en proposant des pistes de travail ✓ Contribuer à l'animation diocésaine
Communication régionale : ⌚ 15 % • Mise à jour du portail sur l'ENT • Communication institutionnelle auprès des chefs d'établissement (réunions, courriels d'information...) • Organisation d'évènements : réunions régionales, webinaires, forums, salons...	✓ Participer à garantir la meilleure visibilité des actions régionales, la qualité de l'offre de formation des établissements... ✓ Participer à contribuer à la politique de relations publiques